



Aperçu – Pétrole et gaz des Indiens du Canada

Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC) est l'organisme chargé de gérer les ressources pétrolières et gazières des terres de réserve des Premières nations au Canada. Il s'agit d'un organisme de service spécial chargé d'un double mandat : 1° Exécuter les obligations fiduciaires et légales de la Couronne concernant la gestion des ressources pétrolières et gazières des terres autochtones; 2° Faciliter les actions entreprises par les Premières nations pour gérer et prendre en charge leurs ressources pétrolières et gazières.

PGIC représente plus de soixante Premières nations qui prennent part à des activités gazières et pétrolières dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan. L'organisme est également chargé de la surveillance des gisements potentiels d'hydrocarbures dans l'ensemble des terres de réserve des Premières nations au pays.

PGIC gère de nombreuses activités pétrolières et gazières sur les terres autochtones; pour l'exercice 2005–2006, et a recueilli 271,5 millions de dollars. Au cours des sept dernières années, PGIC a perçu pour plus de 1,5 milliard de dollars en redevances pétrolières et gazières au nom des Premières nations concernées.

Quatre services ont été établis par PGIC pour assurer la gestion conjointe des ressources pétrolières et gazières des Premières nations : 1° Le Groupe de la direction, qui s'occupe de l'administration générale, de la stratégie, des consultations, de l'élaboration de politiques, de la gestion de projets pilotes, des communications et des services à la direction; 2° Le Groupe foncier, chargé de la conclusion et de l'administration d'ententes visant des terres autochtones, et notamment d'aider les Premières nations pour la tenue de négociations et l'assurance de la conformité environnementale; 3° Le Groupe des activités de production, chargé de surveiller les activités de production sur les terres autochtones et de veiller à la juste comptabilisation et à la collecte des redevances; 4° Le Groupe de planification et des services généraux, chargé de la planification de l'organisme, des finances, de l'administration et des ressources humaines.

De nombreuses entreprises pétrolières et gazières appartenant à des intérêts autochtones sont actives sur les terres des Premières nations. À la fin de l'exercice 2005–2006, dix-sept entreprises autochtones détenaient 167 concessions d'exploitation souterraines sur des terres de réserve, soit 22 pour cent de l'ensemble des concessions administrées par PGIC. Aux termes de ces ententes, 163 000 hectares ont été mis à disposition, soit 28 pour cent du total des terres administrées.

Les bureaux de PGIC sont situés dans le cadre magnifique de la réserve Tsuu T'ina, en bordure ouest de Calgary. PGIC est doté d'un effectif d'environ 70 personnes, dont plus de 40 pour cent sont des Autochtones.

« Nous travaillons avec les Premières nations pour la gestion de leurs ressources pétrolières et gazières »



Pétrole et gaz des Indiens du Canada

9911, boulevard Chiila, bureau 100
Tsuu T'ina (Alberta) T2W 6H6
www.pgic.gc.ca

Tél. : (403) 292-5625
Télec. : (403) 292-5618
Courriel : contactiogc@ainc.gc.ca